



ÉTAT DE SITUATION SUR LES **OPIOÏDES** AU QUÉBEC

Avril 2019





Remerciements

Merci à l'ensemble des services de police du Québec qui a contribué à cet exercice de collecte de données sur les opioïdes pour la totalité du territoire. Il permet d'offrir un portrait de la situation pour l'année 2018, par l'analyse des données policières.

Un remerciement particulier à l'équipe d'analystes de la Sûreté du Québec, qui de par son étroite collaboration, a su venir en appui au personnel du Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ) dans la réalisation de cet exercice.

Bonne lecture.

Table des matières

Faits saillants	4
Contexte	5
Introduction	6
Revue de la littérature	7
Présence d’opioïdes au Canada et au Québec	7
Prévision nationale	9
Marché noir des opioïdes au Québec	11
Enjeu des ventes en ligne	12
Importations au Canada	12
Fléau sans frontière	12
Opioïdes et Dark Web	13
Mode de livraison par Postes Canada	14
Usage non médical de médicaments d’ordonnance	14
Contrefaçon	14
Détournement de médicaments des pharmacies et revente sur le marché noir	14
Marketing des compagnies pharmaceutiques et crise des opioïdes	14
Données sur les hospitalisations	16
Collecte des données policières	17
Méthodologie	17
Limites méthodologiques	17
Participation	18
Résultats	18
Saisies d’opioïdes	18
Vols et fausses ordonnances d’opioïdes	22
Surdoses	23
Utilisation de la naloxone	29
Liens avec le crime organisé	29
Conclusion et recommandations	30
Annexe 1	32
Annexe 2	33



Faits saillants

DANS LE MONDE ENTIER

- Mondialement, parmi tous les décès reliés à la consommation de stupéfiants, **les décès par surdose d'opioïdes représentent 76 % des cas.**
- **L'usage non médical de médicaments sur ordonnance** est en voie de devenir **une menace majeure pour la santé publique et pour les forces de l'ordre** dans le monde entier.
- Plus de **60 000 Américains notamment sont morts** de surdoses de drogues en 2017, un record et une **augmentation de 10 % par rapport à 2016**, bien que le taux de croissance ait probablement **ralenti au début de 2018.**

CANADA

- Au Canada, **4 000 décès** soupçonnés d'être reliés à une surdose d'opioïdes ont été **recensés pour 2017.** De **janvier à septembre 2018, 3 286 cas** ont été dénombrés.
- Le **marché chinois** de drogues illicites sera possiblement **remplacé** par le **marché mexicain** en matière d'importations au Canada.
- De nouvelles substances, comme l'**U-48800**, encore plus puissantes que le fentanyl voient le jour.
- La **surprescription** des opioïdes légaux et la question des **ventes en ligne** demeurent des **enjeux** importants dans la crise des opioïdes.
- **Postes Canada** est le courrier le plus utilisé par les vendeurs de drogues en ligne.

QUÉBEC

- Au Québec, en 2018 (janvier à septembre), le nombre de décès totaux apparemment liés à la consommation d'opioïdes au Québec, était de 300. **Le taux de mortalité au Québec était de 4,8 par 100 000 habitants** pour l'année sélectionnée.
- En juillet 2018, le gouvernement du Québec a lancé la **Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre.**
- Les corps policiers ont transmis un total de 167 dossiers **de saisies** pour l'année 2018 impliquant des substances **soupçonnées** d'être des opioïdes.

- Pour ce qui est des substances **confirmées**, en Outaouais, il y a eu 12 saisies impliquant du fentanyl, tandis qu'à Laval on note 10 saisies d'hydromorphone. On relève 2 saisies d'U-47700 en Montérégie et dans l'Outaouais et 2 à Laval.
- Parmi les 207 **surdoses accidentelles** (où les opioïdes sont soupçonnés ou confirmés) rapportées dans les données policières, 123 présentaient des cas de surdoses accidentelles non mortelles et 78 étaient des cas de surdoses accidentelles mortelles.
- Selon les données policières, **Montréal**, la **Montérégie** et l'**Outaouais** demeurent les régions ayant répertorié le **plus** grand nombre de **victimes de surdoses accidentelles mortelles.**
- Le **fentanyl** et l'**héroïne** ont engendré le plus de surdoses non mortelles et mortelles. La substance **U-47700** a causé 2 surdoses mortelles.
- Il est important de noter que dans 40 % des rapports envoyés au SRCQ, le coroner avait confirmé un décès par **intoxication polymédicamenteuse.**
- Santé Canada indique que **le plus gros pourcentage** de décès reliés aux opioïdes au Québec, concerne le groupe d'âge de **60 ans ou plus**, dans une proportion de **26 %.**
- Des agents de 5 services de police ont eu à utiliser la **naloxone** lors de leurs fonctions pour intervenir auprès de citoyens en 2018.
- Les données policières ne démontrent **pas de liens** ou d'intérêt particulier des **organisations criminelles envers ces substances.** Les enquêtes sont reliées davantage à la fraude d'ordonnances qu'à des réseaux organisés.
- Les opioïdes font partie de l'**offre des trafiquants pour d'autres substances**, notamment la méthamphétamine, la cocaïne et le cannabis.
- Les opioïdes demeurent davantage un enjeu de **santé publique** que de sécurité publique.

Contexte

Le *Service du renseignement criminel du Québec* (SRCQ) s'intéresse à la problématique des opioïdes depuis 2016, lorsque le premier état de situation sur le fentanyl a été diffusé. En décembre 2017, un deuxième état de situation sur les opioïdes au Québec avait été rédigé à la demande du *Comité stratégique de lutte au crime organisé* (CSLCO), puisque la situation canadienne était toujours aussi préoccupante. Pour répondre à cette demande, le SRCQ, supporté par la *Sûreté du Québec* (SQ), avait donc mis en place un plan de collecte auprès des services de police du Québec. Le document *État de situation sur les opioïdes* (2017) avait permis d'offrir un certain portrait de la réalité québécoise, à partir de données policières. De toutes les problématiques, celle des surdoses a été la mieux documentée ; elle permettait à la fois de démystifier ce que les médias appelaient la « crise des surdoses » et aussi de combler un certain vide quant à la connaissance des décès reliés aux opioïdes. À ce moment-là, rappelons que le Québec avait été montré du doigt pour être la seule province à ignorer le nombre de décès par surdoses sur son territoire¹.

Depuis, plusieurs actions ont été mises en place du côté de la santé publique. Des données fiables sont maintenant disponibles sur les surdoses au moyen d'analyses ponctuelles faites par l'*Institut national de santé publique et le Bureau du coroner* (INSPQ). Grâce à la surveillance de différents indicateurs, comme les taux de prescription, les visites aux urgences ou encore les appels au *Centre antipoison du Québec* (CAPQ), il est dorénavant plus facile d'avoir un portrait global de la situation.

En juillet 2018, le gouvernement du Québec a aussi lancé la *Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre*. Parmi les sept champs d'action qui y sont décrits, le volet « Recherche et Évaluation » concerne plus particulièrement les services de police. En effet, l'une des mesures proposées est de colliger des données sur les modes de fonctionnement du marché illicite des opioïdes, de façon à mieux comprendre d'où le fentanyl provient. Le présent rapport, rédigé à la demande des membres du (CSLCO), s'inscrit donc dans cet angle et a pour objectif d'offrir un portrait de la situation québécoise, d'un point de vue policier. Le tout a été rendu possible grâce à la collaboration des services de police et des partenaires qui ont partagé leurs données de l'année 2018 sur la question.

Ce document a été rédigé à partir des données policières envoyées par les différents corps policiers québécois, ainsi que de la GRC, des données de santé publique, d'informations de sources ouvertes et de renseignements d'autres organismes gouvernementaux canadiens et étrangers. Tout d'abord, on présente une brève revue de littérature afin d'effectuer un survol contemporain des statistiques disponibles sur la question des opioïdes au Canada et au Québec. Différents éléments seront abordés, notamment l'analyse des statistiques reliées aux surdoses au Canada, les enjeux concernant les ventes en ligne et le marché noir des opioïdes.

En deuxième partie, on présente des détails sur le déroulement de la collecte auprès des services de police et partenaires, ainsi que l'analyse des données qui ont été transmises.

¹ À l'été 2018, le gouvernement canadien a mené des consultations sur la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS) et à l'Annexe du Règlement sur les stupéfiants (RS).



Introduction

Les données compilées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) montrent que parmi tous les décès reliés à la consommation de stupéfiants, les décès par surdoses d'opioïdes représentent 76 % des cas. Des différences quant aux substances impliquées dans les décès sont toutefois observées selon les continents. Alors que le fentanyl serait surtout problématique en Amérique du Nord, l'Europe est davantage touchée par la méthadone. Enfin, le tramadol est en préoccupation croissante au Proche-Orient, mais surtout en Afrique².

C'est aux États-Unis que le plus grand nombre de décès associés à la consommation à des fins non médicales d'opioïdes pharmaceutiques comme le fentanyl et ses analogues ont été recensés. En dehors de l'Amérique du Nord, les surdoses de fentanyl augmentent aussi en Angleterre et en Australie.

Les trafiquants mexicains, tels que les membres du cartel Sinaloa et du cartel Jalisco de la nouvelle génération, sont responsables du mouvement de drogues illicites vers les États-Unis, dont l'héroïne, la méthamphétamine, le fentanyl et le cannabis en provenance du Mexique, ainsi que la cocaïne en provenance de Colombie. Les fournisseurs chinois de drogues synthétiques dominent les mouvements américains de drogues dites de synthèse, y compris la marijuana synthétique et expédient probablement la majorité du fentanyl américain, une fois leur pureté ajustée³.

Plus de 60 000 Américains sont morts de surdose de drogue en 2017, un record et une augmentation de 10 % par rapport à 2016, bien que le taux de croissance ait probablement ralenti au début de 2018, selon les données du *Centers for Disease Control* (CDC). L'augmentation du nombre de décès causés par la drogue est en grande partie une conséquence de l'accroissement de la production de l'opioïde synthétique fentanyl. En 2017, plus de 28 000 Américains sont morts à cause d'opioïdes synthétiques autres que la méthadone, notamment du fentanyl fabriqué illicitement. Le CDC rapporte que les décès liés aux opioïdes synthétiques ont augmenté de 846 % entre 2010 et 2017, tandis que le *Department of Homeland Security* (DHS) rapporte que les saisies de drogue aux États-Unis ont augmenté de 313 % entre 2016 et 2017. De plus, selon le *Service canadien de renseignement criminel* (SCRC), la proposition de réduire d'un tiers en trois ans l'accès aux opioïdes d'ordonnance aux États-Unis va augmenter le nombre de consommateurs se tournant vers le marché illicite.

Par ailleurs, en janvier 2019, la douane américaine a saisi à la frontière du Mexique quelque 115 kg de fentanyl, un record pour cet opiacé synthétique. Selon le ministère américain de l'Intérieur, les saisies de fentanyl à la frontière du Mexique ont plus que doublé l'an dernier.

Au Canada, la lutte relative à la crise nationale de santé publique liée aux opioïdes est placée parmi les priorités du ministre de la Santé. En outre, pour prévenir les surdoses reliées aux opioïdes, l'accès à la naloxone est désormais gratuit en pharmacie et dans les organismes communautaires, tout comme le déploiement de trousse dans plusieurs services de police.

² UNITED NATIONS, World Drug Report 2018, [En ligne], <https://www.unodc.org/wdr2018> (Page consultée en janvier 2019).

³ WILSON CENTER, Mexico's Role in the Deadly Rise of Fentanyl, Insight Crime, Investigation and Analysis of Organized Crime, [En ligne], <https://www.wilsoncenter.org/publication/mexicos-role-the-deadly-rise-fentanyl> (Page consultée en janvier 2019).

Revue de la littérature

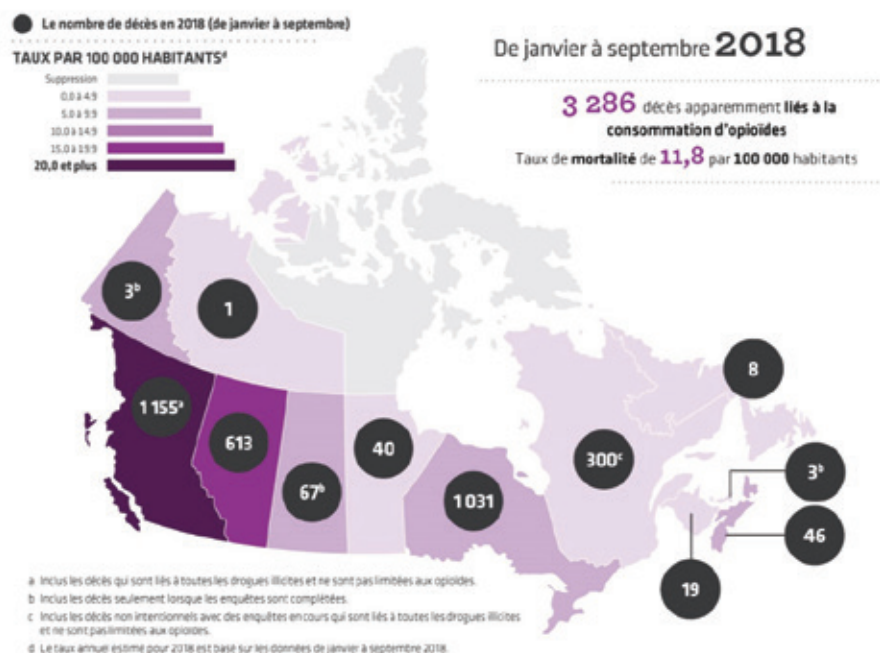
PRÉSENCE D'OPIOÏDES AU CANADA ET AU QUÉBEC

L'Agence de la santé publique du Canada recueille des renseignements des provinces et territoires en lien avec la crise afin de donner un aperçu national de l'incidence des opioïdes sur la santé publique au Canada et d'orienter les efforts visant à réduire les méfaits et les décès liés à ces substances.

À travers le pays, 4 000 décès soupçonnés être liés à une surdose d'opioïdes ont été recensés pour 2017. De janvier à septembre 2018, 3 286 cas ont été dénombrés, ce qui correspond à un taux de mortalité de 11,8 par 100 000 habitants. Ces cas sont en majorité non intentionnels et touchent davantage les hommes⁴.

Sur l'ensemble du territoire canadien, depuis 2016, il y a eu une augmentation des décès soupçonnés être reliés aux opioïdes. Ainsi, on relève 10 337 décès suspects liés à la consommation d'opioïdes entre janvier 2016 et septembre 2018. En 2018 (janvier à septembre), le nombre de décès totaux apparemment⁵ liés à la consommation d'opioïdes au Québec, était de 300. Le taux de mortalité au Québec était de 4,8 par 100 000 habitants pour l'année sélectionnée.

En 2016, **dans tout le Canada**, il y a eu 3 017 décès apparemment liés à la consommation d'opioïdes pour un taux de mortalité de 8,4 par 100 000 habitants et 4 034 en 2017 pour un taux de mortalité de 11,1 par 100 000 habitants.



Source: Agence de la santé publique du Canada (2019)

⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA, Rapport national: Décès apparemment liés à la consommation d'opioïdes au Canada (de janvier 2016 à mars 2018), [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/rapport-national-deces-apparemment-lies-consommation-opioides-publie-septembre-2018.html> (Page consultée en mars 2019).

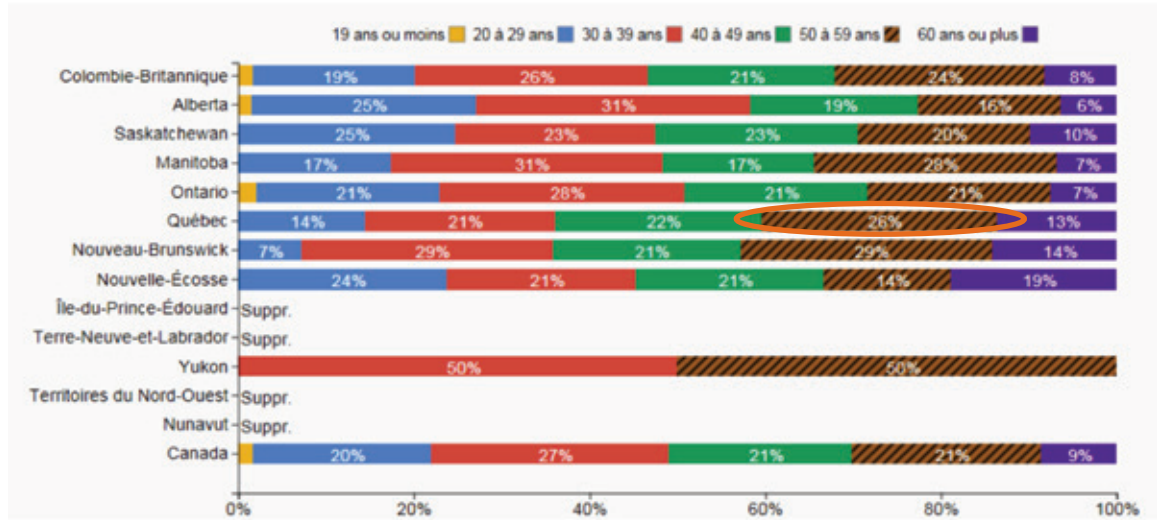
⁵ Certaines mises en garde accompagnent les données de l'Agence de la santé publique du Canada. Ainsi, les données soumises par chaque province et territoire ne précisent pas tous le mode de décès (accident, suicide, indéterminé), l'état d'avancement de l'enquête (en cours ou complétée), et ne portaient pas nécessairement sur l'ensemble de la période. Les données déclarées antérieurement feront l'objet d'une mise à jour dans les prochains rapports. Le taux annuel estimé pour 2018 est basé sur les données de janvier à septembre 2018. La Colombie-Britannique inclut les décès qui sont liés à toutes les drogues illicites et ne sont pas limités aux opioïdes. La Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador incluent les décès seulement lorsque les enquêtes sont complétées. Les données du Yukon incluent uniquement les décès avec enquêtes complétées. Les données du Québec, pour 2016, incluent seulement les décès dont les enquêtes sont complétées. Les données du Québec disponibles pour 2017 (de juillet à décembre) et 2018 incluent les décès non intentionnels qui sont liés à toutes les drogues illicites et ne sont pas limités aux opioïdes, dont les enquêtes sont en cours. Pour le Québec, le taux annuel estimé pour 2017 est basé sur les données disponibles de juillet à décembre 2017.



Le fentanyl et ses analogues sont responsables de la majorité des surdoses causées par des opioïdes. Ainsi de janvier à septembre 2018, ces substances ont causé 73 % des décès accidentels apparemment liés à la consommation d’opioïdes.

Des données récentes du Service du coroner de la Colombie-Britannique ont révélé que le nombre de décès par surdoses de drogues illicites avait fortement diminué au premier trimestre de 2019, par rapport à la même période l’an dernier. Bien que cette baisse soit un signe positif dans la lutte aux opioïdes, toujours en cours en Colombie-Britannique, le rôle joué par le fentanyl et le carfentanil suscite encore de nombreuses inquiétudes.⁶ Les données de Santé Canada indiquent également que le plus haut pourcentage de décès reliés aux opioïdes au Québec concerne le groupe d’âge de 60 ans ou plus, avec 26 %.

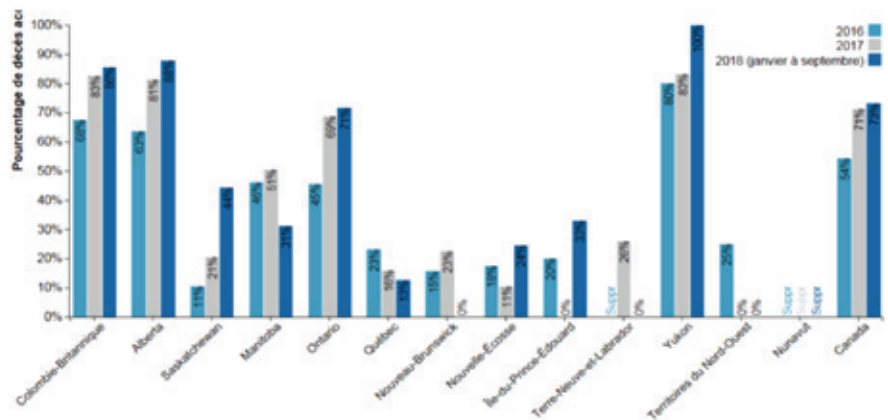
Source : Agence de la santé publique du Canada (2019)



En général, malgré l’augmentation des décès reliés aux opioïdes dans tout le pays, les données concernant le Québec indiquent que seulement 13 % des décès sont reliés au fentanyl et à ses analogues, pour la période de janvier à septembre 2018. Pour l’année 2017, le pourcentage est de 16 % et de 23 % pour 2016 (années complètes). **Au Québec, on remarque donc une diminution des surdoses reliées aux opioïdes impliquant le fentanyl**⁷.

Source : Agence de la santé publique du Canada (2019)

Figure 3b. Pourcentage de décès accidentels apparemment liés à la consommation d’opioïdes impliquant le fentanyl ou les analogues du fentanyl selon la province ou le territoire, en 2016, en 2017 et en janvier à septembre 2018.



⁶ BOYNTON, Sean. «Overdose Deaths in B.C. Declined in First 3 Months of 2019, but Carfentanil on the Rise», Global News, [En ligne], <https://globalnews.ca/news/5279398/bc-overdose-deaths-first-quarter-2019/> (Page consultée en mai 2019).

⁷ GOUVERNEMENT DU CANADA, Rapport national: Décès apparemment liés à la consommation d’opioïdes au Canada, [En ligne], <https://infobase.phac-aspc.gc.ca/datalab/surveillance-nationale-opioides-mortalite.html#fentanyl> (Page consultée en mars 2019).

Par ailleurs, selon l'INSPQ, pour la période d'octobre 2017 à décembre 2018, le fentanyl ou ses analogues ont été détectés dans 12 % des décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes (53 sur 428 décès)⁸.



Source: Institut national de santé publique (2019)

Prévision nationale

Cette section porte sur *La prévision nationale du renseignement criminel sur les marchés criminels canadiens*, document produit par le SCRC qui donne un aperçu de l'ampleur des principaux marchés de drogues illicites au pays, notamment le fentanyl et ses analogues. De fait, ce rapport relate que le fentanyl est maintenant présent sur pratiquement tout le territoire, et le nombre de surdoses continue d'augmenter dans l'Ouest canadien et l'Ontario. Il semblerait aussi que les doses standard de naloxone ne seront plus aussi efficaces contre les nouveaux analogues du fentanyl, qui sont encore plus puissants. Ainsi, les risques de surdose et les décès augmenteront, tandis que les premiers intervenants seront de plus en plus vulnérables face au danger de contamination.

Toujours selon le SCRC, le nombre de groupes de crime organisé (CGO) qui seraient impliqués dans le marché du fentanyl a augmenté de 133 % au cours de 2018. La majorité de ces groupes se retrouvent en Colombie-Britannique et en Ontario, et s'occupent principalement de l'importation de précurseurs chimiques du fentanyl. Bien que les saisies de précurseurs chimiques du fentanyl soient toujours à la hausse, peu de laboratoires clandestins ont été découverts, puisqu'ils sont de plus en plus installés en milieu rural. Par ailleurs, des laboratoires découverts en Colombie-Britannique et au Québec au cours des dernières années, contenaient de l'équipement moderne, à savoir un investissement qui n'aurait pu être fourni que par des groupes de crime organisé.

Toutefois, la baisse du prix de l'opium et la découverte de laboratoires clandestins au Mexique laissent croire que ce pays deviendra probablement le fournisseur d'une partie du fentanyl importé au Canada. Au début de l'année 2018, une partie des 90 kg de fentanyl saisis par les États-Unis, en provenance du Mexique, a été transportée jusque dans l'État de New York. Le SCRC estime que les cartels mexicains utiliseront probablement les mêmes itinéraires et moyens de transport qu'ils utilisent déjà pour le trafic de cocaïne.

⁸ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE, Décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues au Québec, juillet 2017 à juin 2018, [En ligne], <https://www.inspq.qc.ca/deces-attribuable-une-intoxication-aux-opioides/deces-relies-une-intoxication-suspectee-aux-opioides-ou-autres-drogues-au-quebec-3e-et-4e> (Page consultée en février 2019).



En ce qui concerne l'exportation à partir du Canada, l'ASFC rapporte une hausse des saisies de colis sortants contenant du fentanyl. Ainsi, les saisies ont été huit fois plus élevées dans la première moitié de l'année 2018 que pendant la même période en 2017. Les criminels qui font déjà du trafic de timbres de fentanyl détournés, ainsi que ceux qui vendent sur le Web invisible profiteront probablement d'une hausse possible de la demande de fentanyl dans d'autres pays.

Au Québec et dans l'est du Canada, le fentanyl saisi l'est surtout sous forme de comprimés et de timbres, contrairement au reste du Canada, sous forme de poudre. Cette substance est également vendue au nouveaux consommateurs comme de faux comprimés de médicaments d'ordonnance, ce qui fait en sorte que ces derniers pourraient consommer du fentanyl à leur insu et s'exposer ainsi à un plus grand risque de dépendance. En Ontario et en Colombie-Britannique, il a également été constaté que les revendeurs remettaient des trousseaux de naloxone de pair avec les drogues illicites. En Ontario, les produits de fentanyl seraient supposément offerts en plusieurs couleurs, ce qui permettrait aux consommateurs d'en évaluer la force.

Toujours selon le SCRC, il est possible que la diminution de la quantité prescrite de médicaments d'ordonnance, surtout en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique pousse plusieurs personnes, qui n'ont plus accès à ces médicaments, à se tourner vers le marché noir. Cependant au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan ainsi que dans les provinces maritimes, les activités reliées au fentanyl illicite devraient demeurer relativement stables, comme c'est le cas depuis les deux dernières années.

À long terme, le SCRC prévoit une augmentation de la vente et de la consommation d'analogues du fentanyl, comme le carfentanil. La province de l'Alberta a d'ailleurs signalé une augmentation de 300 % des décès par surdose accidentelle liés au carfentanil, en 2017. La nouvelle tendance serait de combiner du fentanyl ou ses analogues avec des non-opioïdes, ce qui provoque davantage de surdoses et de décès chez des individus ne consommant généralement pas d'opioïdes. Certaines de ces combinaisons se feraient par accident, cependant de plus en plus de trafiquants feraient ces mélanges intentionnellement pour accroître la dépendance chez leurs clients et grossir leur clientèle. Ainsi du fentanyl ou ses analogues pourraient se trouver dans de la cocaïne ou de la métamphétamine. Cette tendance pourrait s'accroître dans l'avenir compte tenu de la grande disponibilité de fentanyl, de métamphétamine et cocaïne, et aussi par le fait que les groupes de crime organisé mexicains et américains entretiennent des liens au Canada et acheminent leurs produits au nord de la frontière canado-américaine.

Selon le SCRC, le projet de loi C-37 modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRC DAS) n'empêche pas les groupes de crime organisé qui détiennent déjà des presses à comprimés et des encapsulateurs à continuer la production de substances illicites. La réglementation touchant la Chine, conjuguée à la répression des activités sur le Dark Web ainsi que dans le système des postes, pourrait mener à une production de fentanyl sur le territoire canadien, ce qui ferait du Canada un pays exportateur⁹.

⁹ CANADA, SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS, *Prévision nationale du Renseignement criminel sur les marchés criminels canadiens 2018-19*, p.12-19.

Marché noir des opioïdes

Au Québec, la situation diffère puisque les données policières portées à notre connaissance ne démontrent pas de liens ou d'intérêt particulier du crime organisé envers le marché des opioïdes. Les informations de différents collaborateurs montrent que certains membres ont un réseau organisé d'achat et de revente d'ordonnances véritables sur le marché noir. Hormis ces quelques trafiquants et les données sur les individus qui essaient de se procurer des opioïdes en pharmacie à l'aide de fausses ordonnances, on connaît peu le marché noir.

Les quelques saisies répertoriées auprès de l'ensemble des corps policiers montrent que les opioïdes font partie de l'offre des trafiquants pour d'autres substances, notamment la méthamphétamine, la cocaïne et le cannabis.

Toutefois, les données répertoriées ne précisent pas comment les comprimés d'ordonnance (opioïdes ou non) saisis ont été obtenus (illégalement ou sur ordonnance), ni s'ils sont contrefaits ou pas. Ces lacunes limitent certainement l'analyse sur la situation des opioïdes.

La Chine est soupçonnée d'être la première source mondiale de fentanyl, ainsi que de ses précurseurs. Lors d'une enquête de la GRC en 2017, on a réussi à retracer des dizaines de fournisseurs chinois qui expédiaient du fentanyl vers le Canada. En 2018, le gouvernement chinois a annoncé que toutes les « substances analogues au fentanyl » seraient contrôlées. Cette mesure vise à lutter contre les chimistes rebelles qui tentent de contourner les lois sur les drogues en créant de nouvelles variétés de fentanyl. En avril 2019, Pékin a finalement annoncé qu'il allait inscrire tous les types de fentanyl sur sa liste des substances réglementées¹⁰.

Apparition de nouvelles substances

À Toronto, une poudre blanche saisie par la police a été identifiée par Santé Canada comme un nouvel opioïde nommé U-48800. Il semble qu'une telle substance n'avait été saisie que six fois auparavant dans les provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta et Saskatchewan). Il est à noter que cette substance n'a pas d'usage légal au Canada et n'est pas une substance réglementée¹¹. Ceci permet de constater que lorsqu'un produit est réglementé, un autre voit rapidement le jour.

En février 2019, le service de police de Calgary a rapporté l'apparition d'un nouvel opioïde, le 2-methyl AP-237. Il semble que ce soit une substance utilisée pour soulager la douleur dans le traitement du cancer, en Chine et qu'on peut facilement acheter en ligne. Pour le moment, la substance n'est pas contrôlée en vertu de la LRCDAS, et Santé Canada n'aurait pas suffisamment de données pour juger de sa « puissance ».

¹⁰ « La Chine renforce son contrôle sur le fentanyl », Radio-Canada, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1161694/droque-fentanyl-pek-in-washington-crise-opioïdes-substance-reglementation-etats-unis> (Page consultée en avril 2019).

¹¹ GIBSON, Victoria. « Street Drug Found in Toronto Linked to Overdose Deaths Worldwide: Health Canada. », The Globe and Mail, [En ligne], <https://www.theglobeandmail.com/canada/toronto/article-street-drug-found-in-toronto-linked-to-overdose-deaths-worldwide/> (Page consultée en janvier 2019).



ENJEU DES VENTES EN LIGNE

Si la surprescription des opioïdes légaux représente une part d'explication à la crise, la question des ventes en ligne demeure un enjeu important pour tous les pays.

Une enquête du Sénat américain a démontré l'accès relativement facile et anonyme aux opioïdes synthétiques sur le Web régulier¹². Ce rapport montre également que les substances offertes sont expédiées majoritairement de la Chine, et que les sites Web utilisent largement le service postal gouvernemental pour les expédier. Fait à noter, les acheteurs et les quantités identifiés durant l'enquête démontrent que l'achat en ligne ne visait pas uniquement la consommation à des fins personnelles. Plusieurs avaient en effet déjà été arrêtés ou condamnés dans le passé pour possession ou possession à des fins de trafic, dont un pour distribution de trois livres de fentanyl.

Importations au Canada

Depuis le début de l'année 2018, le fentanyl et ses analogues commandés sur Internet et sur le Dark Web et livrés par la poste et service de messagerie représentent 71 % des saisies de fentanyl, selon l'ASFC¹³.

Ceci dit, par rapport à la même période l'an passé, les quantités de fentanyl en poudre importées ont diminué de 85 % et le nombre de saisies de fentanyl à l'importation a diminué de 62 %.

Fait à noter, les saisies de précurseurs de fentanyl sont en hausse constante depuis 2013; ces colis internationaux sont principalement importés de Chine ou de Hong Kong. À titre indicatif, depuis le début de l'année 2018, plus de quatre litres de Propionyl Chloride ont été saisis. Selon Santé Canada, un litre de cette substance peut donner deux kilos de fentanyl.

Puisque des précurseurs chimiques entrant dans la fabrication du fentanyl sont saisis, il est donc possible que le fentanyl consommé en sol canadien soit produit ici. Dans un même ordre d'idées, on peut que penser que les saisies de fentanyl à l'importation ayant diminué, il n'est pas exclu que certains favorisent maintenant la production locale au détriment des importations¹⁴.

Fléau sans frontière

En septembre 2018, un avis spécial du International Narcotics Control Board transmis à différents services de police partout dans le monde, visait à identifier le fabricant ou le distributeur d'un certain type de feuille de buvard (logo du « Bicycle Day/Journée du vélo ») contenant du fentanyl et des analogues¹⁵. Fait particulier, le même type de papier buvard avait été saisi à différents endroits en 2017 et 2018 : au Canada à destination des États-Unis et de la Norvège, ainsi qu'en Uruguay et à Laval. À Laval, le buvard, possiblement acheté à un distributeur en ligne, était imbibé de carfentanil et est aussi relié à un décès.

Comme on le voit, avec les envois internationaux et les achats en ligne, les préoccupations pour certaines substances dépassent les frontières et sont partagées par des pays aux réalités bien différentes. À cet égard, l'échange d'informations avec les différents partenaires demeure sans doute la meilleure façon pour comprendre les tendances concernant les opioïdes, notamment le fentanyl et analogues, mais également pour connaître et anticiper l'arrivée sur le marché de tout autre nouvelle substance synthétisée utilisée comme drogue.

¹² UNITED STATES SENATE, *Combating the Opioids Crisis: Exploiting Vulnerabilities in International Mail*, [En ligne], <https://www.hsgac.senate.gov/imo/media/doc/Combating%20the%20Opioid%20Crisis%20-%20Exploiting%20Vulnerabilities%20in%20International%20Mail1.pdf> (Page consultée en janvier 2019).

¹³ Selon les informations transmises par K. O'Connor, agent de renseignement, Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Janvier 2019

¹⁴ CANADA, SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS, *Prévision nationale du Renseignement criminel sur les marchés criminels canadiens 2018-19*, p.12-19.

¹⁵ International Narcotics Control Board, « Fentanyl-related Substances Found on LSD-Type Blotter Paper », Joint Special Notice, Project ION & Opioids Project, Notice no 2, (2018-09-20).

Opioïdes et Dark Web

On sait qu'il existe plusieurs types de drogues disponibles sur l'Internet invisible ou clandestin, communément appelé Dark Web ou Dark Net.

Le projet d'enquête Crocodile, mené par la GRC en 2017, avait mis en lumière la participation d'individus provenant du Québec et de l'entreprise Pharmaphil dans la vente de drogues sur l'Internet clandestin. Des acheteurs d'un peu partout dans le monde payaient en cryptomonnaies et se faisaient livrer les drogues par la poste. En plus d'un trafic international sophistiqué de fentanyl et de ses dérivés, l'enquête a aussi démontré que l'organisation derrière Pharmaphil utilisait un laboratoire dans une maison de Châteauguay pour préparer les substances. Selon la preuve déposée en Cour, les quantités saisies représentaient plus de 180 000 doses potentiellement mortelles¹⁶. Deux des trois accusés ont plaidé coupable en novembre 2018 et en janvier 2019, ce qui leur a valu une peine de 12 ans de prison.¹⁷

Le portrait du marché noir des opioïdes sur le Dark Web établi par la Division des enquêtes sur la cybercriminalité de la SQ confirme qu'il est généralement facile de trouver des opioïdes dans ces sites. Bien entendu, la personne doit détenir des connaissances de base sur les techniques de navigation du Dark Web et sur l'utilisation de la cryptomonnaie.

Chaque vendeur utilise un fonctionnement différent. Les sites de vente de drogues affichent leurs produits par catégorie. Il est facile d'y naviguer et d'ajouter les articles à son panier d'achat, comme lorsqu'on magasine sur le site Web d'un magasin en ligne. Les prix y sont souvent affichés en argent (CAD, USD, EUR). Toutefois, sur l'Internet clandestin, le paiement s'effectue généralement en Bitcoin. Les instructions sont généralement claires et il est possible d'entrer en contact avec le vendeur, soit par courriel ou sur une foire aux questions (FAQ).

Ainsi, il est possible de retrouver facilement des opioïdes tels que l'héroïne, la codéine, l'hydromorphone ou l'oxycodone. L'hydrocodone, la méthadone et le fentanyl sont également accessibles. En ce qui concerne le prix, il est possible d'obtenir, à titre d'exemple, 5 timbres de fentanyl (100ug) pour 315 \$.

Quant aux fournisseurs, des recherches rapides de la Division des enquêtes sur la cybercriminalité de la SQ ont permis de recenser une quarantaine de vendeurs mentionnant livrer à partir du Canada. Certains ne livrent qu'au Canada, mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils sont localisés au Québec. Par ailleurs, la majorité des sites s'affichent en anglais. Afin de connaître la localisation approximative des vendeurs, il est possible de comparer les délais de livraison associés à la commande. Lorsque le délai de livraison est très court et que celle-ci s'effectue par le service de poste local, on pourrait conclure que le livreur est à proximité.

En ce qui concerne la livraison, celle-ci varie entre 2 et 14 jours, au maximum. Les frais de livraison varient selon la distance, mais elle peut être gratuite également. Les méthodes d'emballage sont décrites par les vendeurs sur leurs sites. Les produits sont habituellement emballés sous vide. Lorsqu'on parle de transactions étrangères, des sites transigent avec des « brokers » et le produit est ensuite transporté par le service de poste local.

Pour ce qui est des sites permettant l'achat d'opioïdes en ligne sur l'Internet régulier, la Division des enquêtes sur la cybercriminalité a pu identifier rapidement les quatre sites suivants: Master-medstore, Buycokeandweedonline, Dépanneur québécois et Dabstarspharma. Parmi ces sites, deux seraient localisés au Wisconsin, un à Los

¹⁶ RENAUD, Daniel. « Trafic de fentanyl: les dessous d'une enquête sans précédent au Canada », La Presse, [En ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/affaires-criminelles/2018/11/24/01-5205457-trafic-de-fentanyl-les-dessous-dune-enquete-sans-precedent-au-canada.php> (Page consultée en janvier 2019).

¹⁷ RENAUD, Daniel. « Importation de fentanyl: un ex-militaire plaide coupable et risque 12 ans de pénitencier », La Presse, [En ligne], https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/proces/2019/01/09/01-5210408-importation-de-fentanyl-un-ex-militaire-plaide-coupable-et-risque-12-ans-de-penitencier.php?utm_categorieinterne=traffickers&utm_contenuinterne=cyberpresse_meme_auteur_5210397_article_POS2 (Page consultée en janvier 2019).



Angeles et pour le dernier l'adresse est inconnue. On peut se procurer facilement du fentanyl, du carfentanyl, de l'héroïne, du dilaudid, de l'hydrocodone, de l'oxycodone, du percocet, etc. Les numéros de téléphone et des précisions sur les différentes modalités de paiement se retrouvent sur les sites. Ainsi, pour les achats de moins de 3 500 \$, il est indiqué d'utiliser Western Union, MoneyGram, Argent Ria ou le Bitcoin. Pour les achats en vrac de plus de 3 500 \$ il est nécessaire de payer par virement bancaire ou Bitcoin.

La Division des enquêtes sur la cybercriminalité a été impliquée uniquement dans deux dossiers d'enquêtes reliés aux opioïdes. Le premier serait en lien avec un dossier dont la victime se serait procuré du carfentanyl sur le Dark Web et l'autre concernant un vol de 19 ampoules de fentanyl dans un hôpital de la Malbaie.

Mode de livraison par Postes Canada

En mars 2019, le périodique hebdomadaire *Macleans* a publié un article mentionnant que la majorité du fentanyl qui arrive au Canada par la poste est surtout livré par Postes Canada. Rappelons que les marchés de la drogue sur le Dark Web sont similaires aux mégastores en ligne comme Amazon. Les vendeurs vantent la pureté et la qualité de leurs produits, et les acheteurs écrivent des critiques de leurs achats. Toutefois, tandis qu'un acheteur en ligne verra ses commandes livrées par une variété de services de messagerie, presque tous les « magasins » de drogue sur le Dark Web ont seulement une option pour leurs clients canadiens, soit Postes Canada. Ainsi ces vendeurs envoient de gros volumes de drogues, et de plus en plus, par le courrier non détecté. Ce nouveau modèle de commerce électronique a contribué à un pic de décès par surdose d'opioïdes, surtout dans l'Ouest canadien. Les corps policiers ont ainsi constaté que les criminels exploitent une faille juridique qui fait en sorte que les forces de l'ordre ne peuvent rechercher les paquets envoyés par Postes Canada, comme il est possible de le faire avec les autres services de messagerie comme UPS ou FedEx. Ainsi, on pourrait se questionner sur l'inaction du gouvernement fédéral, compte tenu du consensus de la GRC, de l'ASFC, de l'administration américaine des drogues et même de l'Association canadienne des libertés civiles.

Toujours selon cet article, des officiers de l'ASFC travaillent à temps plein aux centres de tri de courrier international de Postes Canada à Vancouver, à Mississauga, Ontario et à Montréal. Lorsque les agents frontaliers identifient un colis contenant des médicaments, ils le signalent à la police. Par ailleurs, au cours du projet *Crocodile*, les agents de la GRC ont été accompagnés par un inspecteur de Postes Canada pour saisir et ouvrir des paquets suspects. Il est intéressant de constater qu'effectivement, les agents de la douane et les inspecteurs de Postes Canada ont davantage de pouvoirs pour fouiller le courrier.

En 2015 à Calgary, l'ASFC a alerté la GRC après avoir saisi deux colis contenant des ingrédients de méthamphétamine en route vers un comptoir UPS d'un magasin. Grâce à des mandats et à la coopération du propriétaire du magasin, la police a pu connaître l'identité du locataire de la boîte postale et a pu inspecter les colis livrés. Les procureurs ont utilisé tous les éléments comme preuve. Un homme a finalement plaidé coupable à l'importation, la production et le trafic de drogue. Si les mêmes colis avaient été envoyés par Postes Canada, la police n'aurait pas pu obtenir ces mandats.

En 2015, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) soutenue par la GRC et l'ASFC, a adopté une résolution demandant au gouvernement de modifier la Loi sur la Société canadienne des postes. Toutefois, en 2017, le gouvernement a choisi de ne pas donner suite à ces recommandations. Par ailleurs, en vue de la parution de l'article dans le *Macleans*, la porte-parole du gouvernement a déclaré que d'autres mesures avaient été prises pour remédier à la crise des opioïdes, telles qu'interdire l'importation non enregistrée de presses à pilules et de donner à l'ASFC le pouvoir de rechercher les colis pesant moins de 30 g¹⁸.

¹⁸ BROWNELL, Claire. « For Fentanyl Importers, Canada Post is the Shipping Method of Choice », *Macleans*, [En ligne], <https://www.macleans.ca/news/canada/fentanyl-mail/> (Page consultée en mars 2019).

USAGE NON MÉDICAL DE MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

L'usage non médical de médicaments d'ordonnance est en voie de devenir une menace majeure pour la santé publique et pour les forces de l'ordre dans le monde entier, note l'Office des Nations Unies sur les drogues et le crime (ONUDC)¹⁹. Dans son plus récent rapport, l'organisme considère d'ailleurs qu'il s'agit d'une grave menace à l'échelle mondiale.

Contrefaçon

Les criminels profitent du fait qu'à l'inverse du trafic de stupéfiants, le commerce de faux médicaments demeure largement impuni dans le monde, car il est considéré comme un simple délit de violation de la propriété intellectuelle, alors qu'il est pourtant responsable de centaines de milliers de morts par an, selon l'Institut international de recherche anti-contrefaçon de médicaments (IRACM), basé à Paris²⁰.

Détournement de médicaments des pharmacies et revente sur le marché noir

En Ontario, la GRC a mis en lumière le stratagème de deux associés d'une pharmacie qui vendaient des médicaments d'ordonnance sur le marché noir. L'enquête a démontré qu'environ 400 000 doses, y compris du fentanyl, avaient été détournées vers le marché noir²¹. Les individus font face à des chefs d'accusation pour possession d'une substance contrôlée à des fins de trafic (fentanyl, oxycodone et amphétamine), en violation de la LRCDAS, pour possession de produits de la criminalité de plus de 5 000 \$ et pour trafic de substances contrôlées (oxycodone, hydromorphone, fentanyl, clonazépam, codéine, alprazolam, amphétamine, buprénorphine et hydrocodone).

MARKETING DES COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES ET CRISE DES OPIOÏDES

Une étude américaine récente montre que la commercialisation des produits opioïdes auprès des médecins est associée à l'augmentation de la prescription d'opioïdes et, par la suite, à une mortalité élevée par surdose.

À l'été 2018, le gouvernement canadien a amorcé une consultation sur les pratiques de commercialisation des pharmaceutiques. Il est notamment question de restreindre davantage la publicité sur les opioïdes par les fabricants de médicaments.

En Colombie-Britannique, là où le nombre de décès est le plus préoccupant, les autorités ont entrepris un recours collectif contre les fabricants et distributeurs d'opioïdes. Le recours, qui touche 40 entreprises, vise à récupérer les coûts que les surdoses ont entraînés dans le système de santé. Ce faisant, la Colombie-Britannique emboîte le pas à la trentaine d'États américains qui poursuivent eux aussi les laboratoires qui ont fabriqué et commercialisé les opioïdes. En réponse, certaines compagnies pharmaceutiques blâment à leur tour les sites Web qui vendent illégalement des opioïdes, les accusant d'être la source du problème.

Au début mai 2019, à Toronto, un recours collectif a été déposé accusant près d'une vingtaine de sociétés pharmaceutiques de s'enrichir aux dépens de patients vulnérables. La poursuite allègue que ces sociétés ont illégalement et fausement promu des opioïdes provoquant une forte dépendance, malgré la connaissance des dangers. Une demande d'autorisation d'action collective a été par la suite déposée à Montréal. Celle-ci clame que 27 sociétés pharmaceutiques ont fait une fausse représentation des opioïdes en les présentant comme moins addictifs qu'ils ne l'étaient²².

¹⁹ UNITED NATIONS, World Drug Report 2018, [En ligne], <https://www.unodc.org/wdr2018> (Page consultée en janvier 2019).

²⁰ SCIENCES ET AVENIR, « Côte d'Ivoire: 400 tonnes de faux médicaments saisis en deux ans » [En ligne], https://www.sciencesetavenir.fr/sante/cote-d-ivoire-400-tonnes-de-faux-medicaments-saisis-en-deux-ans_128376 (Page consultée en janvier 2019).

²¹ O'REILLY, Nicole. « RCMP Alleged More than 400,000 Drugs Illegally Diverted from Hamilton Pharmacy », The Hamilton Spectator. [En ligne], <https://www.thespec.com/news-story/9135476-rcmp-alleged-more-than-400-000-drugs-illegally-diverted-from-hamilton-pharmacy> (Page consultée en janvier 2019).

²² GOSSELIN, Janie, « Opioides: nouvelle demande d'action collective au Québec contre 27 sociétés pharmaceutiques », La Presse, [En ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201905/24/01-5227475-opioides-nouvelle-demande-daction-collective-au-quebec-contre-27-societe-pharmaceutiques.php> (Page consultée en mai 2019).



Données sur les hospitalisations

Dans leur rapport présentant leurs plus récentes données, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) identifie quatre types de préjudices liés aux opioïdes soit : les intoxications, les troubles liés à l'utilisation, les réactions indésirables aux médicaments et les symptômes de sevrage néonatal²³.

Au Québec, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié des statistiques sur le nombre de visites aux urgences pour une intoxication possiblement causée par des opioïdes au Québec, de janvier 2016 à décembre 2018.

Source : Institut national de santé publique du Québec



Ces données démontrent qu'il n'y a pas beaucoup de variation dans le nombre de visites spécifiques aux opioïdes. Ainsi, pour la période de janvier 2016 à décembre 2018, il y a eu 3 294 visites aux urgences pour une intoxication par des opioïdes, ce qui représente seulement 8 % du total de 40 161²⁴.

Par ailleurs, parmi les 54 rapports que le Bureau du coroner a fait parvenir au SRCQ, 41 concernaient des décès accidentels, 5 étaient des décès d'intention indéterminée et 22 étaient des suicides. Il est important de noter que dans **40 % des rapports terminés, le coroner avait confirmé un décès par intoxication polymédicamenteuse**. Il est donc généralement difficile de conclure qu'un décès est relié strictement à la consommation d'opioïdes.

Suite à ce portrait réalisé à partir des sources ouvertes sur la situation des opioïdes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, la prochaine section sera dédiée à l'analyse effectuée à partir des données policières.

²² GOSSELIN, Janie, « Opioides: nouvelle demande d'action collective au Québec contre 27 société pharmaceutiques », La Presse, [En ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201905/24/01-5227475-opioides-nouvelle-demande-daction-collective-au-quebec-contre-27-societe-pharmaceutiques.php> (Page consultée en mai 2019).

Collecte des données policières

MÉTHODOLOGIE

L'ensemble des corps policiers du Québec a été sollicité pour produire un état de situation provincial sur les opioïdes. Les informations recherchées contenaient tous les dossiers, enquêtes et renseignement criminel qui, depuis le 1^{er} janvier 2018, traitaient :

- des opioïdes semi-synthétiques (par exemple, l'héroïne et l'oxycodone) et synthétiques (par exemple, le fentanyl, l'acetyl fentanyl, le carfentanyl, le U-47700);
- qu'ils soient d'ordonnances ou illicites;
- vendus ou consommés à des fins médicales ou non médicales.

Les dossiers et informations recherchés concernaient :

- les saisies policières (à la suite d'une infraction au Code de la sécurité routière, à une enquête pour trafic, à un vol, une mort suspecte, etc.),
- les cas de surdoses (mortelles ou non)
- tout renseignement criminel pertinent (p. ex., sur la disponibilité d'un produit dans une région, le trafic d'ordonnances, la vente sur le Dark Web, etc.)
- des opioïdes semi-synthétiques et synthétiques (Annexe 1):
 - qu'ils soient d'ordonnances ou illicites;
 - vendus ou consommés à des fins médicales ou non médicales.

Limites méthodologiques

Le taux de participation des 34 services de police ainsi que des quatre organismes consultés a été de 100 % pour l'année 2018.

Toutefois, les données envoyées par le SPVM concernaient uniquement les événements reliés aux surdoses. Le volet relatif aux saisies a été envoyé au-delà du délai et n'a pu être intégré à l'analyse complète. De plus, les données concernant les saisies du SPVM visaient uniquement les substances soupçonnées et non nécessairement confirmées.

Dans plusieurs dossiers, il est à noter que **des opioïdes sont toujours soupçonnés et non confirmés** par retour d'analyse de Santé Canada ou du Bureau du coroner du Québec. Les données des substances confirmées ont été priorisées dans plusieurs volets de l'analyse.

Par ailleurs, pour respecter le contexte de la demande d'analyse, des données ont été écartées dans certains cas où celles-ci étaient superflues, incomplètes, ne permettaient pas de les comparer avec d'autres ou faisaient référence à des drogues qui n'étaient pas des opioïdes. À l'inverse, il est également possible que des événements de surdose reliés aux opioïdes (mortelle ou non) n'aient pas été portés à la connaissance des services de police ou encore qu'ils l'aient été sans être associés à des opioïdes.

²³ INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ, Préjudices liés aux opioïdes au Canada, [En ligne], <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/opioid-related-harms-report-2018-fr-web.pdf> (Page consultée en janvier 2019).

²⁴ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, Indicateurs d'intoxications suspectées aux opioïdes ou autres drogues au Québec, [En ligne], <https://www.inspq.qc.ca/surdoses-opioides/indicateurs-d-intoxications-suspectees-aux-opioides-ou-autres-drogues-au-quebec> (Page consultée en mars 2019).



De plus, pour cet exercice, l'analyse des surdoses accidentelles a été privilégiée. Tel qu'on l'a mentionné dans l'introduction, plusieurs données fiables existent désormais sur les surdoses, incluant celles qui sont intentionnelles, dans les analyses ponctuelles faites par l'Institut national de santé publique et le Bureau du coroner. Malgré tous les efforts déployés, **il n'est pas impossible que des doublons, des erreurs d'alimentation ou d'interprétation des variables (y compris la compréhension des substances) aient échappé à l'attention des analystes. Pour toutes ces raisons, les données chiffrées sont à prendre avec précautions et ne peuvent pas être considérées comme exhaustives.**

Également, la description des différentes substances, que ce soit la forme ou la couleur, n'ont pas été retenues dans l'analyse puisque les données étaient très disparates et impossible à regrouper pour faire ressortir des tendances.

Enfin, il est à noter que les données de cet état de situation ne peuvent être comparées avec celles de l'année précédente pour confirmer une augmentation ou une diminution des interventions policières en lien avec les opioïdes. Le délai de réponse très court demandé lors de l'exercice de 2017, a eu un effet sur la qualité et la pertinence des informations reçues ou l'absence de réponse. Également, le gabarit de collecte a été modifié cette année pour alléger son alimentation.

PARTICIPATION

La totalité des 34 services de police sollicités, ont répondu au plan de collecte. Parmi ces derniers, 14 ont répondu par la négative étant donné l'absence d'événements reliés aux opioïdes sur leur territoire (Annexe 2).

Les organismes suivants ont également été consultés et ont tous répondu au plan de collecte :

- L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
- La police du Canadien National
- Santé Canada
- Bureau du Coroner

L'ASFC a répondu au plan de collecte par l'entremise de l'Unité mixte d'enquêtes en crime organisé (UMECO) qui a recensé les saisies postales réalisées par la GRC.

La police du CN a confirmé qu'elle n'avait pas recensé d'événements reliés aux opioïdes.

Santé Canada a transmis des données sur les drogues soupçonnées d'être illicites saisies par les organismes canadiens d'application de la loi. Ces statistiques fournissent de l'information concernant les substances identifiées dans les échantillons. Cependant, ces données ne correspondent pas à l'ensemble des substances saisies par les organismes d'application de la loi et elles ne peuvent servir à évaluer la quantité de drogues ou à déterminer les types de drogues disponibles sur la rue. De plus, un échantillon unique peut contenir plus d'une substance. Pour ces raisons, on devrait privilégier les informations sur le site de Santé Canada rapportées dans la première partie du présent rapport.

Le délai moyen pour que le **Bureau du coroner** termine une investigation est de près d'un an. Ainsi, pour l'année 2018, 69 % des investigations étaient toujours en cours lors de la rédaction du présent état de situation. Par conséquent, sur la base des causes de décès confirmées par le coroner, il n'est pas possible de dresser un portrait précis des intoxications aux opioïdes pour 2018. Au moment de la transmission des données, on notait 41 décès accidentels, 5 décès d'intention indéterminée et 22 suicides. Cependant, ces cas ne sont nullement exhaustifs et ne permettent de tirer de conclusion sur l'ensemble de la mortalité associée aux opioïdes, en 2018. De plus, il y a des cas où la victime avait consommé d'autres substances (polyintoxication) et on ne peut être certain que c'est la consommation de l'opioïde en question qui a provoqué la surdose.

Finalement, une analyse des dossiers émanant du projet Ordonnance a été réalisée. Rappelons que l'objectif de ce projet est de répertorier les sujets qui se procurent des médicaments de façon frauduleuse, pour eux-mêmes ou pour en effectuer la revente, en falsifiant une ordonnance, en la fabriquant ou en subtilisant des carnets d'ordonnances. Ce projet est issu d'une collaboration entre la SQ et l'Ordre des pharmaciens du Québec.

RÉSULTATS

Les répondants ont fourni des informations sur des dossiers de nature différente qui mettent en lumière un large éventail d'actions policières (enquête, arrestation, perquisition, saisie, assistance aux ambulanciers, etc.).

Les différents dossiers ont été regroupés sous 3 sections:

- les saisies ;
- les vols et fausses ordonnances d'opioïdes (fausse prescription, introduction par effraction pour vol de médicaments, modification de sa propre ordonnance, perte ou vol dans une entreprise pharmaceutique, vol sur un chariot dans un centre pour personnes âgées, vol de prescription, vol qualifié de médicaments) ;
- les surdoses.

Saisies d'opioïdes

Rappelons que dans l'Ouest canadien, plusieurs organisations criminelles affiliées au crime organisé asiatique sont impliqués dans l'importation ou la fabrication de fentanyl. D'ailleurs, la majorité des saisies au Canada sont faites à Vancouver, le premier point d'entrée au pays pour la poste en provenance de la Chine. Pour donner le portrait le plus précis de la situation au Québec, les dossiers où il y avait eu des saisies d'opioïdes confirmés par retour d'analyse ont été isolés. Les dossiers ont été regroupés en catégories selon les substances qui ont été mentionnées : fentanyl, hydromorphone, U-47700, oxycodone, héroïne, codéine et morphine.

Pour ce qui est du portrait général, dans l'ensemble des dossiers ayant mené à des saisies (établissements scolaires et de détention inclusivement), on dénombre les quantités de substances suivantes **confirmées** par des retours d'analyse :



De ces saisies, certaines attirent notre attention de par leur quantité considérable comparée aux autres. Ainsi, parmi les 2 038 comprimés de fentanyl, 1 043 ont été saisis par la GRC dans des casiers postaux d'UPS. Il n'y a pas d'information quant à la provenance de ces comprimés. Dans la région de Lanaudière, 696 comprimés de fentanyl ont été saisis par la Sûreté du Québec. L'individu arrêté pour possession simple est un vendeur de stupéfiants pour un réseau relié au chapitre de Trois-Rivières des Hells Angels.

TOUS LES CPM et la SQ SAUF SPVM	Comprimés	Timbres	Millilitres	Grammes Poudre
Fentanyl	2 038	34		2
U-47700	10		1	
Hydromorphone	406			2
Oxycodone	64			
Héroïne				1 320
Codéine	180		100	
Morphine	74			7

Également 234 comprimés d'hydromorphone ont été saisis dans le cadre d'un projet d'enquête pour trafic de stupéfiants de la police de Gatineau sur des sujets qui contrôlèrent le trafic de drogue à Buckingham. Ces individus seraient possiblement reliés aux bandes de motards hors-la-loi, plus précisément au chapitre South des Hells Angels. Généralement, le fentanyl est la substance la plus populaire et elle se présente sous forme de comprimés, de timbres et en poudre.

Contexte des saisies

Tel que le tableau suivant le démontre, on constate que 50 saisies ont eu lieu dans un contexte de perquisition lors d'une enquête pour trafic. On retrouve 43 dossiers de saisies pour possession simple et 31 saisies lors d'interceptions policières. Dans les centres de détention, il y a eu un total de 13 saisies dont 12 saisies ont eu lieu lors de perquisition dans le cadre d'autres enquêtes. Dans plusieurs cas, on saisissait aussi différents autres types de drogue, tels que de la cocaïne, de la méthamphétamine ou du cannabis.

Type de dossier pour les substances soupçonnées	Total
Saisie - perquisition enquête trafic	50
Saisie - possession simple	43
Saisie - interception routière	31
Saisie - perquisition enquête autre	15
Saisie - détention	13
Saisie - postale	4
Saisie - type non spécifié	4
Saisie - possession en vue de trafic	3
Saisie - établissement scolaire	2
Saisie - perquisition enquête agression sexuelle	1
Saisie - perquisition enquête armes à feu	1
Total	167

Les corps policiers ont transmis un total de 167 dossiers de saisies impliquant des substances soupçonnées d'être des opioïdes. Les dossiers de saisies de substances confirmées comme opioïdes sont moins nombreux. Ainsi, en Outaouais, il y a eu 12 saisies impliquant du fentanyl et à Laval, on relève 10 saisies d'hydromorphone.


Il y a eu 2 saisies d'U-47700 en Montérégie et dans l'Outaouais et 2 à Laval.

Région	Substance (s) confirmée (s)	Nombre de saisies
Outaouais	Fentanyl	12
	U-47700	1
	Héroïne	6
	Hydromorphone	4
	Oxycodone	3
	Morphine	5
	Codéine	1
Montréal *	Fentanyl	3
	Héroïne	1
	Oxycodone	1
	Codéine	1
Montérégie	Fentanyl	3
	U-47700	2
	Hydromorphone	7
	Oxycodone	4
	Morphine	3
	Hydrocodone	1
	Tramadol	1
Mauricie	Fentanyl	2
Laval	Fentanyl	2
	U-47700	2
	Héroïne	7
	Hydromorphone	10
	Oxycodone	4
	Morphine	4
Laurentides	Hydromorphone	4
	Morphine	2
Lanaudière	Fentanyl	2
Estrie	Hydromorphone	2
Côte-Nord	Fentanyl	1
Chaudière-Appalaches	Fentanyl	1
	Hydromorphone	2
Abitibi-Témiscamingue	Oxycodone	1

*Les données pour Montréal ont été transmises par d'autres corps policiers.



Tel qu'on l'a mentionné précédemment, pour respecter l'échéancier de production du présent rapport, les données relatives aux saisies effectuées par le SPVM n'ont pu être intégrées dans les tableaux précédents puisqu'elles ont été envoyées ultérieurement. Il est important de noter que dans l'exercice précédent (pour l'année 2017), la moitié des dossiers impliquant des opioïdes s'étaient déroulés à Montréal. Les données traitées séparément cette année ont certainement un impact considérable sur l'analyse générale. Voici, néanmoins, le portrait des saisies effectuées pas le SPVM; il s'agit uniquement de substances **souçonnées**.

 SPVM	Comprimés	Timbres	Millilitres	Grammes
Fentanyl	217		453	177
Hydromorphone	4 471			15
Héroïne			112	5 942
Codéine			396	
Morphine	313			
Opium				4

Vols et fausses ordonnances d'opioïdes

Projet ORDONNANCE

Dans le cadre de ce projet, les pharmaciens signalent des fausses ordonnances visant toutes les sortes de médicaments. Cependant, pour les fins de ce rapport uniquement les données sur les opioïdes ont été considérées.

Les informations transmises par les pharmaciens montrent que les suspects sont majoritairement de sexe masculin (30 vs 22) et plus âgés que les suspects de sexe féminin recensés (38 vs 32 ans d'âge moyen). Parmi les 59 suspects, 7 ont commis une récidive au cours de l'année 2018. Précisons toutefois qu'aucun n'avait été impliqué dans des événements au cours de l'année 2017.

Au total, 59 fraudes d'ordonnance visant des opioïdes ont été répertoriées. Bien que légèrement à la hausse, ce chiffre demeure similaire à celui de 2017 qui était de 52. En général, la plupart des villes sont touchées par des événements isolés. Parmi celles qui en dénombrent plus d'un, la ville de Québec est la plus touchée avec 9 événements, suivie de celles de Sherbrooke avec 6 et de Gatineau et Shawinigan avec 5 événements chacune.

L'hydromorphone est la substance la plus recherchée dans les cas de fausses ordonnances. Elle représente plus de la moitié de ceux-ci (35 cas sur 61 – soit 57,4 %). L'oxycodone se classe en deuxième position (32,8 %). Elles sont de loin les substances les plus prisées.

Aucune tendance n'a été observée à l'égard des pharmacies visées par ces fraudes. Trois des suspects récidivistes ont exploité de fausses ordonnances, qui étaient au nom d'un même médecin (toutefois distinct, selon le suspect). Précisons également que les livrets de certains médecins (7) ont été utilisés par plus d'un individu, laissant suggérer que certains d'entre eux pourraient agir en réseau. Un nombre non négligeable d'ordonnances étaient issues de livrets provenant du CHU de Québec (11 sur 59, soit 18,6 %) ou du CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec (7 sur 59, soit 11,9 %).

Données transmises par les corps policiers

Les données recensées auprès des corps policiers ont permis de constater sur le plan des fraudes d'ordonnance, il y a eu 14 dossiers de fausses prescriptions, 3 modifications d'ordonnance et 1 vol de prescription. Quant aux vols de médicaments, il y a eu 2 vols simples, un dans une compagnie pharmaceutique et un vol dans une résidence pour personnes âgées. Quatre vols qualifiés ont été rapportés dans des pharmacies et un vol lors d'une introduction par effraction.

Les informations provenant de collaborateurs indiquent que l'achat de médicaments d'ordonnance (fentanyl en timbre, hydromorphone) s'effectue notamment auprès d'individus bénéficiant de prestations d'aide sociale. Les médicaments sont récupérés à tous les débuts de mois. Certains procèdent à la revente de prescriptions médicales. D'autres commettent des vols qualifiés ou des introductions par effraction dans les pharmacies pour se procurer des médicaments d'ordonnance.

Type de dossier	Précision - type de dossier	Total
Fraude ordonnance	Fausse prescription	14
	Modification de sa propre ordonnance	3
	Vol de prescription	1
Introduction par effraction et vol	Intro vol médicament	5
Vol	Perte ou vol entreprise pharmaceutique	1
	Vol de chariot résidence personnes âgées	1
	Vol résidence	1
	Vol centre d'hébergement	1
Vol qualifié	Vol qualifié médicaments	4
Total général		31

Surdoses

Lors de l'exercice précédent pour l'année 2017, la variable des surdoses est celle qui a été alimentée par la quasi-totalité des corps policiers ayant eu des événements sur leur territoire. Néanmoins, une comparaison des deux exercices ne serait pas concluante étant donné l'absence de participation de la ville de Québec lors de l'exercice de 2017. D'ailleurs, pour 2018, on constate que 20 % des données sur les surdoses ont été transmises par le SPVQ. Ces données ont donc un impact sur le portrait provincial total. Également, tel qu'on l'a mentionné antérieurement, l'analyse des surdoses dans le présent rapport vise uniquement les situations dans lesquelles les corps policiers ont été appelés. À cet effet, cette analyse est effectuée dans une perspective policière et non pour donner un portrait général de santé publique. Les données de surdoses ont été analysées par région, plutôt que par corps policier pour mieux représenter les réalités géographiques.

Les données policières permettent de constater qu'il y a eu 246 surdoses en 2018 pour lesquelles les corps policiers ont eu à intervenir. Généralement, les services de police ont transmis des informations sur :

- 123 cas de surdoses accidentelles non mortelles où les opioïdes sont soupçonnés ou confirmés.
- 78 cas de surdoses accidentelles mortelles où les opioïdes sont soupçonnés ou confirmés.

Type de dossier	Type surdose	Total
Surdose accidentelle	Surdose mortelle	78
	Surdose non-mortelle	123
	Non précisé	6
Surdose intentionnelle	Surdose mortelle	11
	Surdose non-mortelle	28
Total général		246



Lieux des surdoses

Dans le tableau ci-contre, un nombre important de surdoses accidentelles, mortelles ou non mortelles, peu importe le type de drogue, survient dans des résidences privées. Ensuite, des surdoses non mortelles ont été rapportées dans des lieux publics et des surdoses mortelles dans des véhicules.

Les proportions de ces données sont semblables à celles de 2017 et les mêmes conclusions peuvent en être retirées quant à la ville et au type de lieu où les surdoses surviennent. La ville de Montréal ressort comme celle où il y a le plus de surdoses de par sa concentration démographique et sa réalité urbaine.

Pour ce qui est du type de lieu, il semblerait y avoir plus de surdoses non mortelles dans des endroits publics, ce qui peut s'expliquer par le fait que les victimes ont possiblement plus de chance d'obtenir de l'aide. Selon les données transmises, 82 % des surdoses mortelles surviennent dans des résidences privées.

Type surdose accidentelle	Type de lieu	Total
Surdose mortelle	Résidence	66
	Véhicule	4
	Piquerie	1
	Établissement carcéral	1
	Commerce	1
	Stationnement	1
	Voie publique	1
	Hôpital	1
	Camping	1
	Organisme communautaire	1
Surdose non-mortelle	Résidence	67
	Voie publique	30
	Commerce	6
	Métro	3
	Établissement carcéral	3
	Motel	3
	Centre communautaire	2
	Parc	2
	Non précisé	2
	Bar	1
	Station métro	1
	Piquerie	1
	Stationnement	1
	Organisme communautaire	1
Non précisé	Résidence	3
	Organisme communautaire	1
	Établissement carcéral	1
	Non précisé	1

Tel qu'on l'a mentionné précédemment, l'analyse des surdoses intentionnelles n'a pas été considérée puisque celles-ci n'avaient pas nécessairement d'incidence sur les tendances du marché noir des opioïdes. Ainsi, les prochaines sections vont donner un portrait des analyses effectuées avec les données sur les surdoses accidentelles.

Selon les données policières, Montréal, la Montérégie et l'Outaouais demeurent les villes ayant le plus de victimes de surdoses accidentelles mortelles :

- 25 surdoses mortelles pour Montréal où les opioïdes sont soupçonnés ou confirmés.
- 13 surdoses mortelles pour l'Outaouais et la Montérégie où les opioïdes sont soupçonnés ou confirmés.

Pour ce qui est des surdoses accidentelles non mortelles :

- 52 surdoses pour Montréal où les opioïdes sont confirmés.
- 22 surdoses pour la région de la Capitale-Nationale les opioïdes sont soupçonnées ou confirmés.

Type surdose accidentelle	Région	Total
Surdose mortelle	Montréal	25
	Montérégie	13
	Outaouais	13
	Capitale-Nationale	10
	Mauricie	5
	Laurentides	3
	Laval	3
	Estrie	2
	Centre-du-Québec	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1
	Chaudière-Appalaches	1
Surdose non-mortelle	Montréal	52
	Capitale-Nationale	22
	Outaouais	18
	Montérégie	17
	Centre-du-Québec	5
	Mauricie	3
	Chaudière-Appalaches	2
	Laval	2
	Estrie	1
	Laurentides	1
	Non précisé	Capitale-Nationale
Mauricie		1
Montérégie		1
Estrie		1
Laval		1
Total		207



Profil des victimes de surdose

Généralement, le nombre de surdoses, mortelles ou non, chez les hommes est beaucoup plus élevé que chez les femmes en 2018. La même tendance a été soulevée lors de l'exercice de 2017. Lorsqu'il s'agit de surdoses mortelles, la différence est encore plus grande avec un total de 60 hommes pour 18 femmes en 2018.

Le plus grand nombre de victimes de surdose non -mortelle se trouve dans le groupe des 21 à 30 ans, que ce soit pour les femmes ou les hommes. Lorsqu'il s'agit de surdoses mortelles il est constaté un nombre plus grand chez les femmes toujours entre 21 et 30 ans et d'hommes entre 31 et 40 ans.

Rappelons cependant que les données de Santé Canada démontraient qu'au Québec, le plus gros pourcentage de décès est relié au groupe d'âge de 60 ans ou plus.

Type surdose	Sexe victime	Groupe d'âge (surdoses accidentelles)								Total général
		20 et moins	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	Non précisé	
Surdose non-mortelle	Femme	4	15	10	3	3				35
	Homme	8	30	20	17	9				84
	Non précisé								4	4
Surdose mortelle	Femme		8	5		5				18
	Homme	3	15	19	10	8	4	1		60
Non précisé	Femme		1							1
	Homme		1	1		1				3
	Non précisé								2	2
Total général		15	70	55	30	26	4	1	6	207

Données sur les substances

Les corps policiers ont précisé les substances causant les surdoses, selon qu'elles sont soupçonnées ou confirmées.

Il est constaté que le fentanyl est l'opioïde **soupçonné** d'avoir généré 35 surdoses non mortelles et 24 surdoses mortelles. L'héroïne est également suspectée d'avoir causé 35 surdoses non mortelles et 11 surdoses mortelles tout comme l'hydromorphone, l'oxycodone et la morphine.

Les retours d'analyse ont cependant **confirmé** que le fentanyl a engendré 7 surdoses non mortelles et 8 surdoses mortelles. La substance U-47700 a causé 2 surdoses mortelles. L'héroïne est toutefois la substance **confirmée** ayant causé le plus de surdoses non mortelles et mortelles.

Type de surdose accidentelle	Substance	Soupçonnée	Confirmée
Surdose mortelle	Fentanyl	24	8
	U-47700	1	2
	Héroïne	11	9
	Hydromorphone	11	4
	Oxycodone	11	2
	Morphine	11	1
Surdose non-mortelle	Fentanyl	35	7
	Héroïne	35	8
	Hydromorphone	9	2
	Oxycodone	2	-
	Morphine	12	4
	Codéine	1	-
Non précisé	Fentanyl	2	1
	Héroïne	2	-

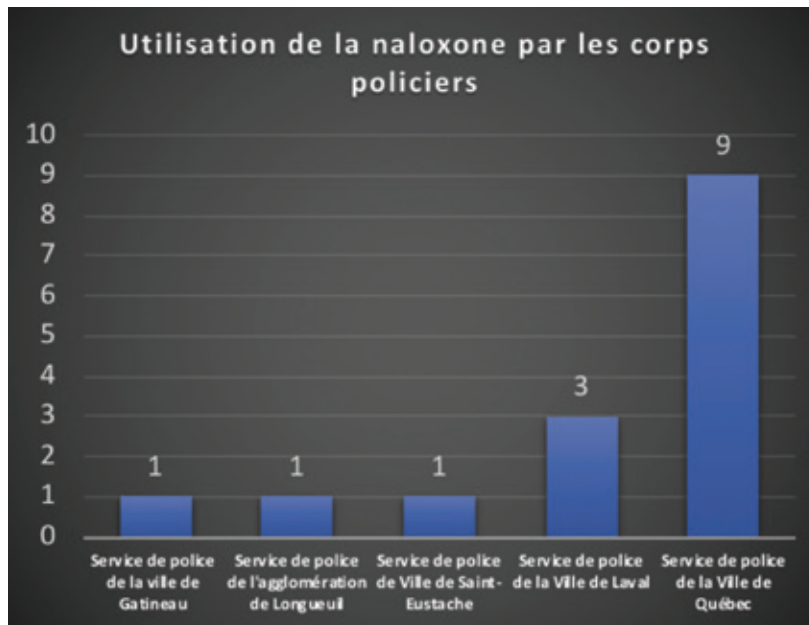


Sur le plan du type de surdose confirmée par région, il est constaté que les surdoses non mortelles causées par le fentanyl sont présentes à Montréal, en Montérégie et dans la région du Centre-du-Québec. Les surdoses mortelles provoquées par le fentanyl et l’U-47700 ont eu lieu également à Montréal, dans l’Outaouais, dans la Capitale-Nationale et en Mauricie.

Type de surdose accidentelle	Région	Substance confirmée	Total
Surdose mortelle	Montréal (12)	U-47700	1
		Fentanyl	2
		Héroïne	7
		Hydromorphone	1
		Morphine	1
	Outaouais (5)	Fentanyl	5
	Capitale-Nationale (2)	Fentanyl	1
		Hydromorphone	1
	Centre-du-Québec (1)	Héroïne	1
	Mauricie (2)	U-47700	1
		Fentanyl	1
	Montérégie (6)	Héroïne	1
		Morphine	1
		Hydromorphone	2
Oxycodone		2	
Surdose non mortelle	Montréal (16)	Fentanyl	5
		Héroïne	7
		Morphine	4
	Mauricie (1)	Hydromorphone	1
	Capitale-Nationale (1)	Hydromorphone	1
	Centre-du-Québec (1)	Fentanyl	1
	Montérégie (3)	Héroïne	2
		Fentanyl	1

Utilisation de la naloxone

La stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre prévoit la dotation en naloxone dans les services de police. À cet effet, le médicament peut être utilisé pour leur propre protection ou dans les cas où les policiers arrivent sur les lieux avant les techniciens ambulanciers ou les paramédics et doivent intervenir auprès d'une victime. En 2018, 13 corps policiers s'étaient dotés de naloxone. Des agents en service de 5 corps policiers ont eu à l'utiliser pour **intervenir auprès de citoyens**. Le médicament a donc été employé 15 fois au courant de l'année 2018.



Liens avec le crime organisé

Le plan de collecte prévoyait également une section qui permettait aux répondants de mettre en lumière les individus ayant des liens avec le crime organisé. Ainsi, de l'ensemble des 204 suspects ou personnes d'intérêt mentionnées dans les différents dossiers, uniquement 11 personnes (5 %) ont été soulignées comme ayant des liens avec le crime organisé. Parmi celles-ci, 6 sembleraient avoir un lien avec des bandes de motards hors-la-loi (BMHL) et 5 avec les gangs de rue (GDR).

Toutefois, aucun réseau de crime organisé ou de laboratoires n'a été identifié dans le plan de collecte pour 2018. Également, il faut savoir que dans l'Évaluation provinciale de la menace produite par le SRCQ, il y a peu ou pas d'informations sur des liens entre les organisations criminelles et le marché des opioïdes au Québec. Quant à la prévision nationale du Service canadien de renseignement criminel, rien n'indique pour l'instant la présence de groupes de crime organisé dans ce marché, sur le territoire québécois. Comme mentionné précédemment, la situation québécoise est donc différente de ce qui est observé ailleurs au Canada.



Conclusion et recommandations

La revue de la littérature a permis de constater que la crise des opioïdes est davantage un enjeu de **santé publique** que de sécurité publique. Par ailleurs, la ministre de la Santé a annoncé, en avril 2019 de nouveaux investissements de 15,3 millions en Colombie-Britannique, qui visent à renforcer les connaissances sur la consommation d'opioïdes et les traitements possibles, à réduire les méfaits associés à l'utilisation d'opioïdes et à accroître l'accès à des traitements fondés sur des données probantes²⁵. Par ailleurs, au moment de la production du présent rapport, Santé Canada annonçait que l'héroïne d'ordonnance et l'hydromorphone injectable pourront désormais être utilisées au pays pour le traitement des dépendances aux opioïdes.²⁶

Les données policières portées à notre connaissance ne démontrent pas ou très peu de liens ou d'intérêt particulier du **crime organisé**. Par ailleurs, les enquêtes semblent être reliées davantage à la fraude de prescriptions qu'au crime organisé. Les données ne précisent pas non plus comment les comprimés d'ordonnance (opioïdes ou non) **saisis ont été obtenus** (illégalement ou sur ordonnance) et **s'ils sont contrefaits ou non**. L'analyse démontre que les opioïdes font partie de l'offre des **trafiquants pour d'autres substances**, notamment la méthamphétamine, la cocaïne et le cannabis.

La situation québécoise demeure différente de la situation canadienne, où l'on estime que la crise continue de s'aggraver. Ceci dit, les opioïdes font partie de l'offre des trafiquants au même titre que la méthamphétamine ou la cocaïne. De plus, le fentanyl et ses analogues peuvent être utilisés comme agents de coupe ou encore faire partie de la composition de comprimés de toutes sortes et ce, sans que les consommateurs le sachent.

La collecte et le partage de renseignement en continu, notamment sur les nouvelles substances en circulation, les précurseurs et les sujets actifs dans la fabrication des produits, demeurent sans doute les meilleures façons de prendre en charge ce volet du marché noir. Ce faisant, on contribue à limiter le nombre de décès reliés à la consommation de ces substances, autant au Québec que dans un autre pays, dans le cas où un produit fabriqué ici serait exporté ailleurs.

La *Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre* préconise la **mise en place d'un système uniforme de collecte de données en lien avec le fentanyl, pour tous les corps policiers**. Tel qu'on l'a mentionné dans l'introduction, cet objectif vise à encourager les corps policiers à collecter des données sur les modes de fonctionnement du marché illicite des opioïdes, de façon à mieux comprendre d'où le fentanyl provient. Par ailleurs, la collecte des données demeure un exercice volumineux pour les différents corps policiers. Un système de collecte de données en continu permettrait d'extraire rapidement les informations au besoin.

Dans un prochain exercice, il serait intéressant en plus de mettre en place un système de collecte uniformisé, d'établir des liens pour la **production**, les **sources**, l'**approvisionnement** et le **crime organisé**. Aussi, compte tenu des délais importants d'analyse des échantillons par Santé Canada, il serait important de prioriser les substances soupçonnées d'être des opioïdes, pour envoi au laboratoire.

²⁵ CNW, « Le gouvernement du Canada prend d'autres mesures pour s'attaquer à la crise des opioïdes en Colombie-Britannique », [En ligne], <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-gouvernement-du-canada-prend-d-autres-mesures-pour-s-attaquer-a-la-crise-des-opioides-en-colombie-britannique-836858493.html> (Page consultée en avril 2019).

²⁶ LACOURSIERE, Ariane, « Santé Canada donne son feu vert à l'héroïne d'ordonnance », La Presse, [En ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201905/16/01-5226298-sante-canada-donne-son-feu-vert-a-lheroine-dordonnance.php> (Page consultée en mai 2019).

Finalement, le plan de collecte transmis aux corps policiers pour permettre la rédaction du présent rapport s'avère un exercice laborieux avec une marge d'erreur importante, qui entraîne beaucoup de manipulations, que ce soit à l'étape de la collecte ou de celle de l'analyse. Les données du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) ou plus précisément le **Module d'information policière (MIP)** pourrait être utilisé à lui seul comme outil, pour recueillir des données sur les actes criminels déclarés par la police, notamment dans le cadre du **Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC)**. Toutefois, une comparaison entre les données extraites du MIP et celles envoyées par les corps policiers a permis de constater une certaine disparité entre les deux. Or, uniquement les données extraites du MIP auraient été incomplètes pour permettre de réaliser le présent rapport. De ce fait, **un contrôle qualité plus assidu des codes d'événements alimentés au MIP** permettrait de produire des états de situation plus précis, sans nécessairement interpeller les corps policiers pour compléter des plans de collecte.



Annexe 1

Tableau de quelques opioïdes recherchés

4-ANPP, Acetyl Fentanyl, Aniline, Butyrylfentanyl, Carfentanyl, Fentanyl, Fentanyl Citrate, Fentanyl hydrochloride, Furanylfentanyl, Héroïne, Hydrocodone, Hydromorphone, NPP, Oxycodone, Propionyl chloride, Thiofentanyl, U-47700, etc.

Nom commercial

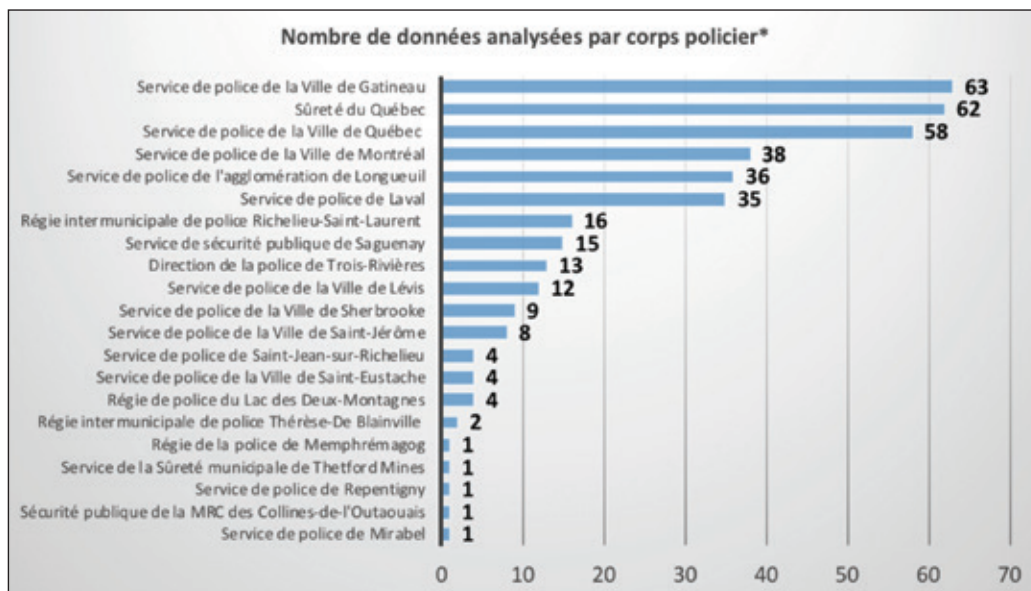
Exemples : AbstralMD, Dilaudid, DuragesicMD, Exalgo, OnsolisMD, OxyContin, OxyNEO, Percocet, Percodan, TussionexMD, VicoprofenMD, etc.

Annexe 2

Réponses au plan de collecte.

Réponse positive	Réponse négative*
Direction de la police de Trois-Rivières	Corps de police des Abénakis
Régie de police de Memphrémagog	Gendarmerie Royale du Canada
Régie de police du Lac des Deux-Montagnes	Kativik Regional Police Force
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	Régie intermunicipale de police Roussillon
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	Service de la sécurité publique Ville de Mascouche
Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais	Service de police de Châteauguay
Service de la Sûreté municipale de Thetford Mines	Service de police de la Ville de Bromont
Service de police de la Ville de Blainville	Service de police de la Ville de Granby
Service de police de la Ville de Gatineau	Service de police de la Ville de Mercier
Service de police de la Ville de Lévis	Service de police de la Ville de Mont-Tremblant
Service de police de la Ville de Montréal	Service de police de la Ville de Terrebonne
Service de police de la Ville de Québec	Service de police de l'Assomption-Saint-Sulpice
Service de police de la Ville de Saint-Eustache	Service de police du Canadien National
Service de police de la Ville de Saint-Jérôme	Service de police Wendake
Service de police de la Ville de Sherbrooke	
Service de police de l'agglomération de Longueuil	
Service de police de Laval	
Service de police de Mirabel	
Service de police de Repentigny	
Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu	
Service de sécurité publique de Saguenay	
Sûreté du Québec	

* Ces corps policiers ont répondu par la négative après avoir vérifié au sein de leur organisation s'ils détenaient des données.



* Ce tableau représente le nombre de données conservées à la suite du contrôle qualité des plans de collecte reçus.